



Présentation par David Martens (administrateur), Marc Deschepper (Comité de quartier), Pascal Dereymaeker (Comité d'énergie ESB), Cathy Zune (Administrateur), Claire Van Herstraeten (comité d'énergie ESB), Geneviève de Crombrughe (comité d'énergie ESB)

Présents : 32 membres - Procurations : 31 membres – excusés
9 membres – absents 30 membres.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint l'AG peut valablement se tenir.

1/ Le PV de l'AG Ordinaire du 15 mai 2025 joint à l'invitation est approuvé à l'unanimité.

2/ Bref retour des activités 2025 par le Comité de quartier et par le Comité d'énergie

Comité de Quartier :

Les activités d'animation habituelle coordonnées par le comité de quartier se sont tenues comme chaque année.

En outre, en vue de développer un partenariat avec les gestionnaires de la forêt de Soignes, plusieurs soirées d'info se sont tenues en 2025 et 5 ateliers ont été organisés :

- Prairie-verger du Rouge Gorge
- Plantations
- Action clean-up aux abords du cimetière
- Lutte contre la plantes invasives
- Restauration de la mare du triage

Malgré un investissement important du comité de quartier et des gestionnaires de la forêt, ces ateliers ont rencontré un succès très mitigé (participation de 3 à 12 personnes et un peu toujours les mêmes)

ESB

- Tableaux de bord et indicateurs : l'évolution du nombre de membres, de notre production et de notre consommation sont illustrés par des graphiques et tableaux de bord.

On observe :

- 1) l'évolution du nombre de membres s'est faite par une augmentation significative des producteurs au détriment des consommateurs
- 2) l'augmentation de notre production annuelle 74.062 kWh
- 3) la production partagée est de 47.405 kWh (nos prévisions étaient 40.000 kWh)
- 4) la consommation totale des membres est de 240.600 kWh
- 5) l'électricité disponible et injectée sur le réseau est de 26.657 kWh soit 36 % de la production

Le message clé est : **Mieux partager l'électricité disponible** en

- Améliorant les comportements de consommation
 - Augmentant les membres consommateurs diurnes
 - Développant le stockage pour partager « en décalé ».
- Les prix du partage : le comité d'énergie propose de maintenir les prix d'achat (**7 c€.** le kWh) et de vente (**10c€** le kWh) qui ont été décidés lors de l'AG de 2025.

Si ces prix sont très favorables pour les producteurs par rapport au marché (+/- 2 c€ le kWh), ils le sont un peu moins pour les consommateurs (+/- 15 c€ le kWh).

La marge de 3 c€ le kWh et la cotisation de (minimum) 12 € par an permet de garantir les frais de fonctionnement de la communauté.

Par ailleurs nous avons été aidés par BE sous la forme d'un subside pour lancer notre communauté et avons constitué un petit matelas de sécurité en cas de coup dur.

Le message est que notre communauté est stable malgré un monde en forte turbulence !

- Le projet stockage : En 2025, l'ULB a offert de mettre à disposition de notre communauté des batteries de stockage pour optimiser le partage de notre électricité.
Après avoir pris contact avec SIBELGA en vue de connecter via le réseau ces batteries aux installations de production de nos producteurs mais devant l'impossibilité de réaliser ce projet de cette manière, nous avons envisagé de placer les dites batteries directement connectées à une installation photovoltaïque à réaliser par nous.
Successivement 3 plans ont été élaborés pour placer cette installation: l'église notre Dame Reine des Cieux, le manège du possible et finalement le cimetière de la commune.
Si ce dernier plan n'est pas encore définitivement « enterré », il a très peu de chances d'aboutir.
Le comité d'énergie envisage de remettre la question du stockage à l'étude en faisant appel notamment à des membres de la communauté intéressés par cette question.
- Le projet pédagogique avec l'école de la Sapinière. (*)
Le comité d'énergie en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école et quelques intervenants externes a initié ce parcours pédagogique en 4 étapes :
 - Installation par la commune de PV sur les toits de l'école des mésanges
 - Sensibilisation des élèves sur le thème du partage de l'énergie
 - Ateliers techniques sur l'énergie et création artistique
 - Célébration à l'occasion de la fête de fin d'année de l'école le 6 juin 2026 (Energie en couleurs).
- Site Internet ESB . ESB a développé son propre site qui a été logé sur le site du quartier. (*)
- Newsletters et ciné -débat : ESB a publié 2 newsletters en 2025 (accessible sur son site) et organisé 2 cinés -débat. (*)
- Relations extérieures

ESB a participé à un événement de Espace Transition (organisé par la commune de Watermael-Boitsfort) pour y présenter son projet. Elle a été contactée par d'autres communes de la Région de Bruxelles Capitale toujours dans cet esprit de partage d'expériences. ESB a régulièrement été contacté par d'autres communautés d'énergie du pays pour un partage d'expérience et de pratiques, par des professeurs et étudiants de diverses universités et hautes écoles intéressés par l'expérience des communautés d'énergie.

(*) Ces différents projets ont été réalisés grâce au soutien financier de Bruxelles Environnement qui nous a alloué un subside « Inspirons le quartier » couvrant la période de mars 2024 à septembre 2026.

3/ Perspectives pour 2026

Comité de quartier : le comité de quartier poursuivra sa mission d'animation et de coordination du quartier

ESB : La communauté d'énergie, outre l'augmentation de ses membres producteurs et consommateurs, cherche à trouver des solutions pour optimiser le partage de sa production et diminuer la perte au profit du réseau d'une importante partie de celle-ci.

4/ Rapport du Conseil d'Administration

- Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) : un ROI visant à clarifier les règles de fonctionnement du Comité de quartier et du Comité d'Energie a été élaboré et approuvé par le conseil d'Administration de l'ASBL. Il est avalisé par l'AG. Comme les statuts de l'ASBL, le ROI est accessible sur le site du quartier.
- Assurance RC Administrateurs : compte tenu de l'évolution de l'ASBL, notamment au niveau de l'activité développée par ESB, le CA a suggéré de conclure une assurance RC Administrateurs. Ce contrat d'assurance est en voie de conclusion.
- Changement de régime de TVA : Le régime TVA choisi au départ par l'ASBL est celui de la franchise de TVA. En vue d'optimiser l'impact de cette taxe, il a été décidé d'opter pour le régime normal ou ordinaire. En effet, en application de ce régime, les ventes effectuées par l'ASBL (notamment les ventes d'électricité par ESB à ses membres consommateurs se feront avec l'application d'une TVA de 6%) que l'ASBL reversera au trésor, tandis que sur les achats effectués par l'ASBL (notamment les frais de réseaux de SIBELGA), elle pourra récupérer la TVA (21%).
- Sous-traitance d'une partie de la comptabilité au bureau Ad Hoc Tax. Une collaboration a été lancée avec ce bureau localisé dans la commune en vue de simplifier et d'automatiser certains processus comptables et administratifs.
- Evolution de la facturation : pour des questions de trésorerie, les factures aux consommateurs de ESB seront envoyées deux à trois

fois par an, tandis que les décomptes aux producteurs de ESB seront envoyés une fois par an.

5/ Comptes 2025 : les comptes sont présentés et approuvés à l'unanimité. Le détail est consultable au siège de l'ASBL.

6/ le Budget 2026 est approuvé à l'unanimité.

7/ Décharge est donnée aux Administrateurs pour l'exercice 2025

8/ Appel à candidatures pour le Comité d'énergie et le Comité de quartier

Il y a un turnover naturel au niveau des membres des Comités de quartier et d'énergie. Un appel est lancé aux membres de l'ASBL et au-delà qui voudraient s'y engager à titre bénévole pour assurer la succession de ceux qui quittent ces comités.

Une attention particulière doit être portée aux compétences informatiques, bureautiques et comptables pour lesquelles l'ASBL cherche à s'adjoindre une ou plusieurs personnes motivées.

9/ Divers

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, l'Assemblée est clôturée vers 22h30 pour partager le verre (et les fraises) de l'amitié.

Annexe : présentation Powerpoint faite à l'AG comprenant les comptes.